

Cher adhérent,

La nouvelle version de la norme ISO 14001 comporte des évolutions importantes pour les entreprises ayant mis, ou souhaitant mettre, en place un système de management environnemental.

Le Pôle Développement Durable de l'UE 35 a ainsi pour objectif **d'informer et de sensibiliser les entreprises en matière de management environnemental.**

Dans ce cadre, des **sessions de formation « Correspondant ISO 14001 »** vous sont proposées en 2021 :

18 et 19 mars 2021 – Visioconférence

Cette formation a pour objectif de permettre aux participants d'appréhender les exigences liées à la mise en place d'un système de management environnemental dans le cadre de la nouvelle norme ISO 14001 : 2015.

C'est également un lieu d'échange enrichissant entre les participants (Cadres Dirigeants, Responsable production, sécurité, qualité, environnement...), souvent issus d'activités très diverses.

N'hésitez plus, inscrivez-vous dès la prochaine session !

FORMATION CORRESPONDANT ISO 14001

Objectifs

Objectifs généraux :

Appréhender les exigences d'un système de management environnemental au travers de la norme ISO 14001 : 2015 et savoir identifier les actions à mener pour la mise en place d'un système de management environnemental.

Compétences visées :

Obtenir les compétences d'un correspondant ISO 14001.
Connaître les exigences liées à la nouvelle norme ISO 14001 : 2015.

Public et pré-requis

- **Profil du stagiaire** : toute personne en charge partiellement ou totalement du système de management environnemental dans l'entreprise
- **Pré-requis** : aucun

Formateur

Emmanuelle BROCCHI, Responsable Pôle Développement Durable de l'UE35 – Eco conseillère – 16 ans d'expérience – Auditrice certifiée ISO 14001 par ICAE depuis 2007 - Diagnostics environnement, diagnostics déchets, visites énergie, audits ISO 14001.

Formation CORRESPONDANT ISO 14001

Programme du 1^{er} jour

08.45 ACCUEIL

09.00 INTRODUCTION

09.15 SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ISO 14001

- **Contexte**
 - Système de management environnemental en entreprise
 - Lien avec la Responsabilité sociétale des entreprises
 - Contexte de la révision de la norme
- **Exigences de la norme ISO 14001 : 2015**
 - La norme ISO 14001 : 2015 chapitre par chapitre
 - Focus sur les évolutions de la norme

12.30 DEJEUNER

14.00 SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ISO 14001

- **Exigences de la norme ISO 14001 : 2015 (Suite)**
 - La norme ISO 14001 : 2015 chapitre par chapitre
 - Focus sur les évolutions de la norme

17.30 FIN

Formation CORRESPONDANT ISO 14001

Programme du 2^{ème} jour

08.45 ACCUEIL

09.00 SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ISO 14001

- **Exigences de la norme ISO 14001 : 2015 (Suite)**
 - La norme ISO 14001 : 2015 chapitre par chapitre
 - Focus sur les évolutions de la norme

12.30 DEJEUNER

14.00 SYSTEME DE MANAGEMENT ENVIRONNEMENTAL ET ISO 14001

- **Exigences de la norme ISO 14001 : 2015 (Suite)**
 - La norme ISO 14001 : 2015 chapitre par chapitre
 - Focus sur les évolutions de la norme
- **Mise en œuvre et résultats de la démarche**
 - Certification et certification par étapes
 - Passage à la nouvelle version

17.00 ÉVALUATION

- QCM
- Évaluation de la session

17.30 FIN

MODALITÉS GÉNÉRALES D'INSCRIPTION - FORMATION

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 53 35 09028 35 auprès du préfet de la région de Bretagne

CONVENTION DE FORMATION

Elle est envoyée avec la confirmation d'inscription au responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin.

ATTESTATION DE STAGE/DE FORMATION

L'attestation de stage est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture. L'attestation de formation est transmise au participant.

ANNULATION – ABANDON

Toute annulation doit être notifiée **par écrit** et nous parvenir au moins 8 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début du stage, l'UE

35 facturera un dédit de 50 % du prix du stage, montant non imputable sur votre budget de formation. Tout stage commencé est dû en totalité.

COÛTS

Entreprise adhérente
900 € net de taxe / 2 jours / participant
Ce coût intègre les supports de formation

Entreprise non-adhérente
1100 € net de taxe / 2 jours / participant
Ce coût intègre les supports de formation

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Partage d'expériences ou de pratiques tirées du quotidien des participants et complété par l'apport pratique et théorique du formateur. Les présentations sous format PDF seront envoyées par mail aux participants après la formation. Les intervenants possèdent l'expérience de l'entreprise, un savoir-faire pédagogique et une expertise du sujet traité.

DATES ET LIEUX

18 et 19 mars 2021 – VISIO

De 9H00 à 17H30
Accueil-visio à 8H45

INSCRIPTIONS

Compléter un formulaire d'inscription par personne et par formation.

Retourner avec votre règlement à UE35, 2 allée du Bâtiment, BP 71657, 35016 Rennes Cedex ou par mail laura.lebon@ue35.fr



BULLETIN INDIVIDUEL D'INSCRIPTION FORMATION

Thème Date/2021 Lieu.....

ENTREPRISE

Raison sociale
 N° et rue

 Code postal
 Ville
 N°Siret
 Code NAF
 Tél. Standard
 Fax Standard

Responsable formation

NOM
 Prénom
 Fonction
 Tél. direct
 Courriel direct

Participant à la formation

NOM
 Prénom
 Fonction
 Tél. direct
 Courriel direct

À REMPLIR impérativement si la facture doit être libellée au nom d'un organisme collecteur ou d'une autre société

Nom de l'organisme collecteur (ou autre société)
 Personne à contacter Tél.
 N° du dossier pris en charge Code Stage.....
 N° et rue
 Code postal - Ville

MODALITÉS DE RÈGLEMENT

COÛT DE LA FORMATION (SUPPORTS ET DÉJEUNER INCLUS) : 900 € NET DE TAXE POUR 2 JOURNÉES PAR PARTICIPANT/ADHÉRENT – 1100 € / PAR PARTICIPANT/NON ADHÉRENT. Règlement à réception de la facture.

- Ci-joint un chèque n° Sur à l'ordre de l'UE35.
- Règlement effectué par l'organisme collecteur indiqué ci-dessus.
- Envoyer la facture en exemplaires à l'adresse suivante (si différente de celle de la société ou de l'organisme collecteur)
 Nom.....
 N° et rue
 Code postal Ville

Fait à Le
 Nom du signataire Fonction

Signature	Cachet commercial
-----------	-------------------

Convention de formation : Elle est envoyée avec la confirmation d'inscription au responsable de l'inscription, dès réception de ce bulletin.
Attestation de suivi de stage : Elle vous est adressée à l'issue de chaque stage, avec votre facture.
Annulation et abandon : Toute annulation doit être notifiée **par écrit** et nous parvenir au moins 8 jours avant le début du stage. Pour toute annulation effectuée moins de 8 jours avant le début du stage, l'UE 35 facturera un dédit de 50 % du prix du stage, montant non imputable sur votre budget de formation. Tout stage commencé est dû en totalité.